



Fédération
des acteurs de
la solidarité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Livret d'accueil organisme de formation

Fédération des acteurs de la solidarité
Auvergne-Rhône-Alpes

Version mise à jour en janvier 2024

Bonjour !



Notre équipe a hâte de vous accueillir dans nos bureaux. Nous espérons que vous vous sentirez à l'aise, en compagnie d'une équipe composée de personnes sympathiques, assidues et désireuses de vous aider à mener à bien votre projet et / ou formation de manière efficace.

Pour répondre aux questions que vous pourriez avoir, nous trouverez dans ce livret d'accueil des informations générales sur notre Fédération et l'accessibilité à nos locaux.

Nous espérons que votre formation se passera dans les meilleures conditions possibles.

Ce livret d'accueil fait partie d'un ensemble de documents d'accueil et d'informations pour les personnes qui s'inscrivent en formation.

Certains documents vous sont remis avant l'entrée en formation :

- Le programme de la formation.
- La convocation
- Les horaires et lieu de la formation.

Puis pendant et à la fin de votre session :

- Supports et documentations
- Fiches d'évaluation

Bonne formation !



Le mot du Président national

La Fédération des acteurs de la solidarité, au plus près de la société

Créée en 1956, elle fédère un nombre toujours plus important d'associations dont la vocation est d'accueillir et d'accompagner des personnes en difficulté. Au fil des années, elle s'est ouverte à une grande diversité d'actions et de dispositifs, allant de l'accueil d'urgence à l'insertion par l'activité économique. Grâce à son expertise, son influence et le savoir-faire de ses adhérents, elle prône le retour ou le maintien dans le droit commun via un accompagnement social global des personnes accompagnées par son réseau.

Précurseur, souvent visionnaire et toujours au plus près des besoins des plus démunis grâce à sa présence dans 22 régions, la Fédération est devenue un interlocuteur incontournable des pouvoirs publics en matière de politiques de lutte contre l'exclusion. En effet, qu'il s'agisse de l'hébergement et du logement, de l'insertion par l'activité économique, des politiques à destination des jeunes, de l'accueil des réfugiés et migrants, de l'accompagnement des personnes placées sous main de justice ou d'accès aux soins, les positions de la fédération sont aujourd'hui entendues et pèsent sur les décisions des représentants de l'Etat et des élus locaux. Une influence réaffirmée il y a peu au moment de l'élaboration du plan quinquennal de lutte contre la pauvreté. Inscrite parmi les valeurs de la Fédération, la participation des personnes accompagnées est d'ores et déjà une réalité au sein de la Fédération, avec deux personnes accompagnées qui siègent au conseil d'administration de la Fédération depuis 2011, mais elle est plus encore un axe fort de développement pour lequel la fédération accompagne son réseau.

L'évolution de nos pratiques professionnelles implique ouverture d'esprit, accès à l'information et échanges d'expériences, autant d'atouts pour s'adapter aux changements, voire pour les impulser, atouts que les associations savent qu'elles vont trouver en adhérant à la Fédération.

Pascal BRICE,
Président de la Fédération

L'équipe de la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes



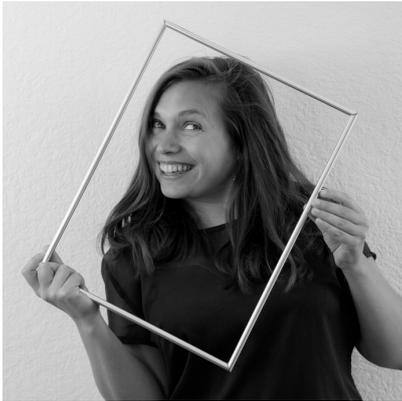
Pascale Blanchetière
Directrice régionale



Delphine Charlet
Chargée de communication, de la
culture et de la gestion
administrative des formations



Margot Chrétien
Alternante assistante de
direction



Christèle Hervagault
Coordinatrice santé



Justine Lehrmann
Coordinatrice Veille sociale,
hébergement, logement



Emmanuelle Tello
Coordinatrice Emploi, IAE et
formations



Alexandra Vaudatin
Coordinatrice
Seve Emploi

Organigramme de l'organisme de formation

Présentation des principaux acteurs de l'organisme de formation et de leurs rôles

L'ÉQUIPE SALARIÉE DE LA FAS AURA

Appui à l'expertise sur les contenus de formation, appui à la promotion et à la communication des actions de formation concernant leurs domaines de référence

DELPHINE CHARLET

CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DES FORMATIONS ET DE LA COMMUNICATION

Suivi administratif
(inscription, convocation, attestation, facturation)

PASCALE BLANCHETIERE

DIRECTRICE RÉGIONALE

Co-construction et validation de la stratégie de formation

ÉQUIPE DE FORMATEURS ET FORMATRICES EXTERNNES

CHRISTÈLE HERVAGAUT

COORDINATRICE SANTÉ ET RÉFÉRENTE HANDICAP

Orientation et conseils pour les personnes en situation de handicap (PSH)

EMMANUELLE TELLO

COORDINATRICE EMPLOI, IAE FORMATION

Ingénierie pédagogique et financière des formations / relations avec les prestataires de formation

Qui sommes nous?

La Fédération a été créée en 1956. Elle est actuellement composée d'une fédération nationale et de 13 fédérations régionales indépendantes juridiquement.

La Fédération est un réseau généraliste de lutte contre l'exclusion, dans lequel sont regroupés plus de 870 associations et organisations oeuvrant dans la lutte contre l'exclusion.

En Auvergne-Rhône-Alpes, près d'une centaine de structures sociales et médico-sociales (associations et CCAS), sont adhérentes à la fédération. Ces structures accompagnent les personnes les plus vulnérables, à travers des accueils de jour, des CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale), des CHU (centres d'hébergement d'urgence), des CADA (centres d'accueil pour demandeurs d'asile), mais également des structures d'insertion par l'activité économique (notamment des ateliers chantiers d'insertion). De nouvelles structures nous rejoignent, associations de bénévoles spécialisées dans l'accueil des migrants, associations de lutte contre les discriminations.

A la Fédération, nous nous mobilisons pour défendre les droits fondamentaux des personnes. Nos actions s'articulent autour des axes suivants :

Favoriser l'accès à l'hébergement et au logement



Agir pour l'emploi de tou-te-s



Protéger le droit aux soins et à la santé



Accueillir les réfugiés et les migrants



Agir pour les personnes en situation de prostitution



Favoriser la réinsertion des personnes sous-main de justice



Lutter contre l'exclusion des enfants et des jeunes



Construire avec les personnes accompagnées et promouvoir la citoyenneté



Favoriser l'accès aux pratiques culturelles, aux vacances et aux loisirs



Défendre l'égalité femmes / hommes et lutter contre les discriminations



Développer l'intervention sociale



Favoriser l'accès aux droits



Agir au niveau européen



Fédérés pour construire la solidarité

Dans la continuité des principes adoptés en 2021, le projet fédéral 2022-2027 pose des valeurs qui fondent notre projet de société et donnent du sens à notre engagement collectif.

L'accès au droit

- Lutter contre le non-recours aux droits et assurer un accès au droit commun notamment par la santé
- Allier transition écologique et justice sociale
- Conquérir les droits et libertés pour les femmes en précarité et lutter contre les discriminations
- Respecter les droits des étrangers en précarité

Construire la solidarité à partir des personnes et des territoires

- Agir avec les personnes concernées
- Développer les politiques en partant des besoins et ressources de chaque territoire

Développer les coopérations et promouvoir les dynamiques associatives

- Promouvoir l'apport et la diversité associative, de l'Économie Sociale et Solidaire en France et en Europe
- Accompagner le réseau sur la mobilisation de la société civile et la consolidation de la gouvernance associative
- Ouvrir des espaces de coopération entre acteurs associatifs
- Promouvoir un mode de relations avec les pouvoirs publics

Soutenir et promouvoir le travail social auprès de l'ensemble de la société

- Faire connaître le secteur associatif dès que possible
- Construire la formation initiale et continue des professionnel·les
- Agir pour la reconnaissance des métiers
- Amplifier la mobilisation d'intervenant·es sociaux·ales

Développer les connaissances pour changer le regard sur la pauvreté et adapter nos réponses

- Renforcer l'observation sociale au sein du réseau
- Collaborer avec les universités et laboratoires de recherche
- Développer des espaces de discussion
- Organiser un ou des événements de communication

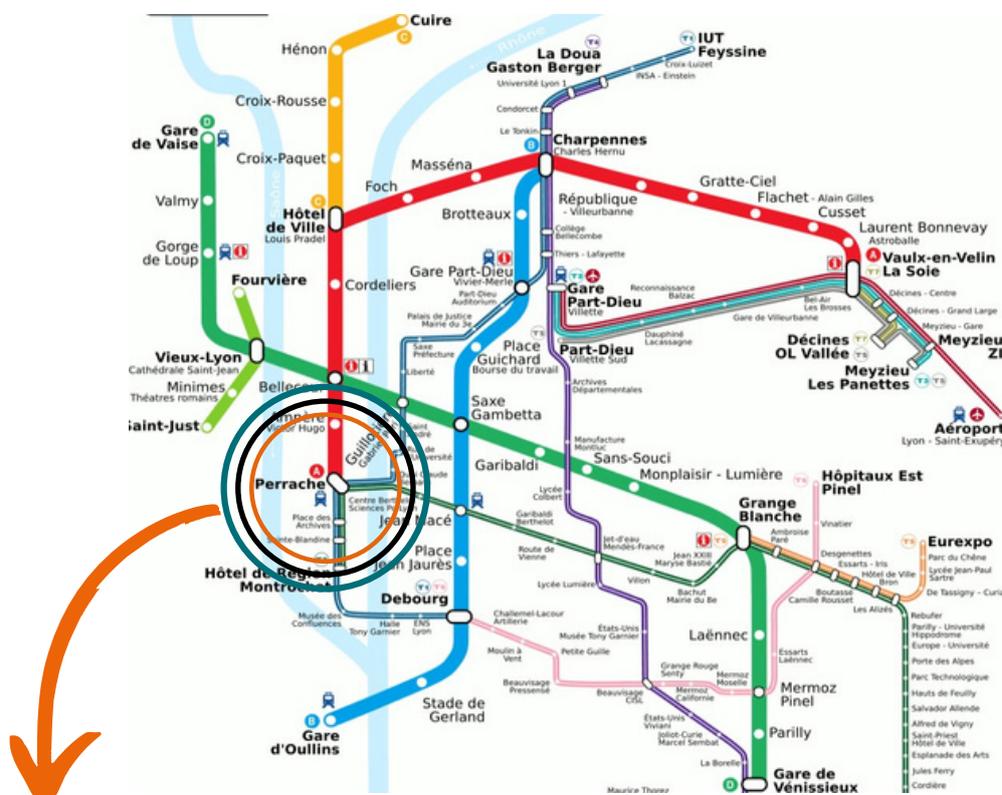
Faire Fédération

- Développer une base de données des adhérents et un système d'information commun
- Consolider une politique co-construite de développement des ressources humaines
- Construire un modèle économique partagé
- Renforcer la qualité et la visibilité de notre offre de formation
- Définir une stratégie de communication

Projet Fédéral de la Fédération des Acteurs de la Solidarité 2022-2027

Comment venir à la fédération

Notre organisme de formation est situé 63 Rue Smith, 69002 Lyon



Depuis la gare de Lyon Perrache

15 minutes à pied

Suivez le tracé du tram, sur le cours Charlemagne, tournez à gauche sur le cours Bayard, continuez tout droit, puis tournez à gauche pour rester sur la rue Smith. Nos locaux sont sur la gauche de la rue.

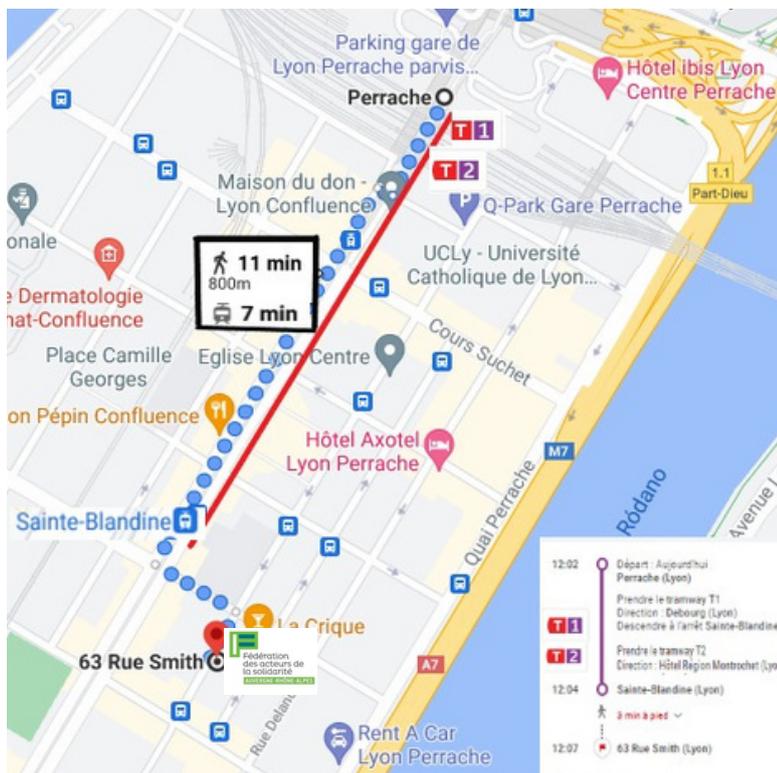
10 minutes en Tram

T1 direction Debourg ou T2 direction Hôtel de région, descendre à l'arrêt Sainte Blandine. Tourner à gauche sur Cours Bayard puis à droite sur Rue Smith.

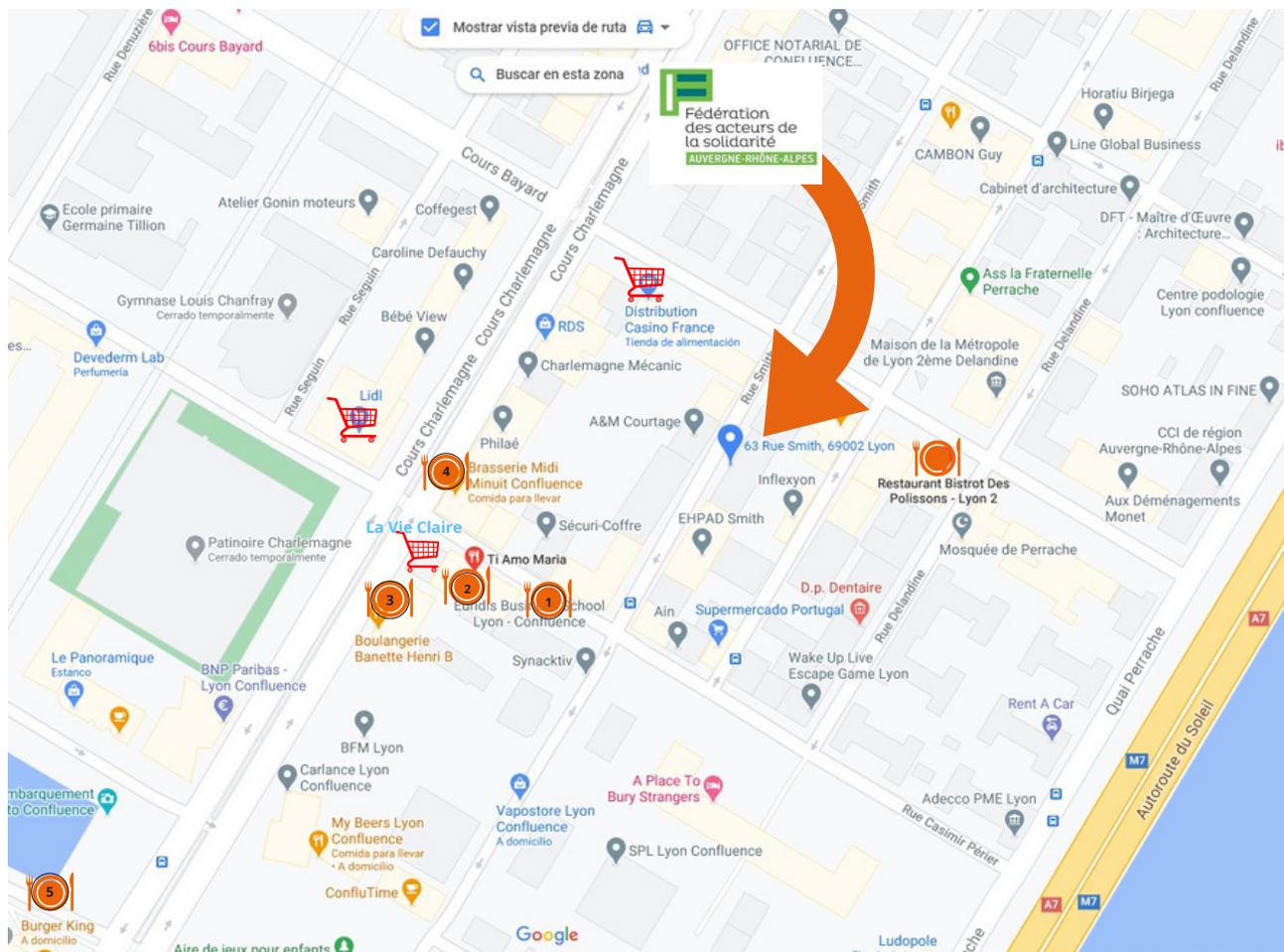
Parking payant au centre commercial Confluence et dans les rues alentours.

Nos locaux sont adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite.

Si vous souhaitez connaître d'autres moyens pour vous rendre dans nos locaux, vous pouvez utiliser la carte du réseau TCL (<https://www.tcl.fr/>).



Possibilités de restauration autour de la FAS



Les suggestions sont classées par distance



1- Max Poilâne

18, rue Casimir Périer
5€ et 15€

2- Pizzeria, Ti Amo Maria

16 Rue Casimir Périer
10€ et 16€

3- Boulangerie Banette Henri B.

89 Cours Charlemagne
5€ et 15€

4- Claude et Compagnie

69 Cours Charlemagne
5€ et 15€

5- Burger King

Centre commercial confluence
5€ et 15€



Lidl

84 Cours Charlemagne

PETIT CASINO

10 Cours Bayard

La Vie Claire

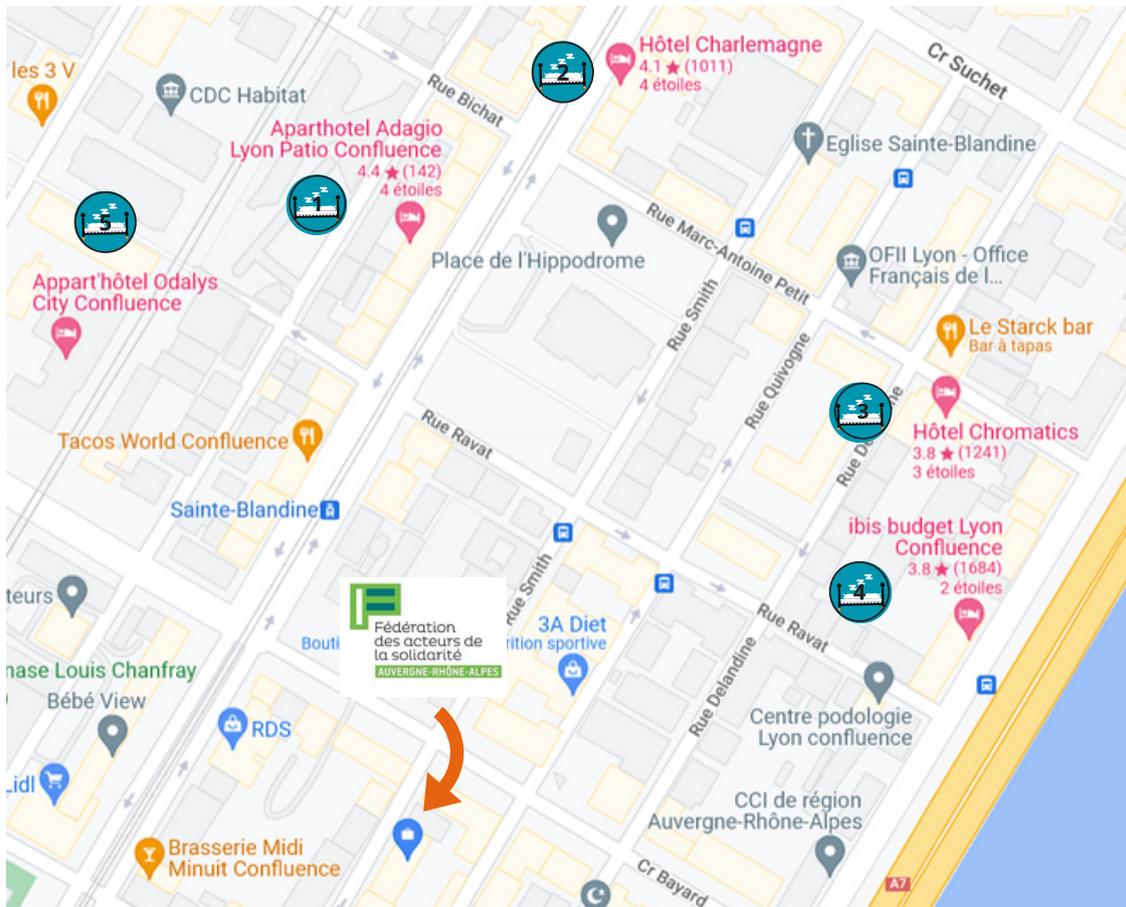
87 bis Cours Charlemagne

Carrefour C.C. Confluence

112 Cours Charlemagne

Où dormir ?

Quelques hôtels autour de nos locaux



- 1** **Aparthotel Adagio**
50 Cours Charlemagne, 69002 - 04 37 23 16 04
- 2** **Hôtel Charlemagne**
23 Cours Charlemagne, 69002 - 04 72 77 70 00
- 3** **Hôtel Chromatics**
12 Rue Marc-Antoine Petit, 69002 - 04 72 77 70 70
- 4** 7 Cours Bayard. 69002 Lyon - 04 78 82 49 02
24 Quai Perrache, 69002 - 08 92 70 74 08
- 5** **Appart'hôtel Odalys City/Campus Confluence**
7 Cours Bayard, 69002 Lyon - 04 78 82 49 02

Suggestions d'hôtels sans ordre de préférence

Consignes à respecter dans la salle

Pour le bien-être de tous, dans l'occupation de ces salles, merci de bien penser à :

- Laver les tasses et les gobelets
- Ranger les chaises et les tables
- Jeter les filtres et le café non bu
- Nettoyer les taches sur les tables
- Rester discret dans le couloir pour discuter ou passer vos appels téléphoniques
- Garder les sanitaires propres
- Respecter le tri des déchets, 2 poubelles sont disponibles dans chaque salle
- Baisser les stores en quittant la salle à la fin de la formation/réunion
- Éteindre la cafetière et les lumières en partant





**Les feuilles d'émarginement de chaque session
sont imprimées et à disposition du formateur
ou de la formatrice**

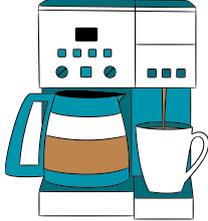
**Elles sont à faire passer aux stagiaires pour
signature de chaque demi-journée**



**Attention ! le formateur/la formatrice doit
aussi signer par demi-journée**



Utilisation des biens collectifs



Le formateur/formatrice est responsable de l'utilisation des biens collectifs (placards, cafetière, bouilloire, frigo).



La même personne utilise la même chaise et la même place toute la journée



Les stagiaires n'utilisent ni le paperboard, ni le tableau blanc, à l'usage unique du formateur/de la formatrice

Vous avez des besoins spécifiques et vous souhaitez recevoir une information sur l'accessibilité de nos formations ?

Dans le cadre de notre activité d'organisme de formation, nous souhaitons pouvoir faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap (PSH).

Si vous êtes dans cette situation et que vous souhaitez participer à l'une de nos formations, nous vous invitons à contacter notre référente Handicap, Christèle Hervagault. Elle pourra prendre en compte votre situation, et voir dans quelles mesures nous pouvons faciliter votre inclusion sur la formation de votre choix.

Pour la contacter :

christele.hervagault@federationsolidarite.org

06 68 67 21 36



FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

Si malgré toute l'attention que nous avons portée pour vous proposer une formation de qualité, vous n'êtes pas satisfait ou si vous avez constaté des dysfonctionnements, nous restons à votre disposition pour en échanger avec nous.

Pour cela, merci de contacter la Fédération régionale dans les 15 jours suivant la fin de la formation par mail : formation-aura@federationsolidarite.org avec les informations nécessaires.

Nom, Prénom :

Adresse Mail :

Numéro de téléphone :

Structure dans laquelle vous travaillez :

Formation réalisée :

Les faits qui motivent la plainte ou la réclamation

Lieu..... Date

Nous nous engageons à vous recontacter dans un délai de 14 jours qui suivent votre demande, afin de d'identifier des pistes d'amélioration pour nos prochaines formations.

RGPD

J'accepte l'utilisation de mes données personnelles pour les besoins de la formation (inscription, convocation, facturation) conformément à la règlement RGPD du 25 mai 2018.